

Le 23 novembre 2022

Destinataires : Partenaires communautaires et propriétaires ou exploitants d'entreprises dans les districts de Nipissing et de Parry Sound

OBJET : Forte recommandation de porter un masque dans les lieux publics intérieurs et de promouvoir d'autres mesures de protection à l'automne, pendant la saison des maladies respiratoires

Dans la région du Bureau de santé de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé), il y a actuellement deux fois plus de visites dans les services des urgences en raison de symptômes semblables à ceux de la grippe et de maladies respiratoires que pendant les trois années précédant la pandémie en moyenne. La situation est similaire à l'échelle de la province. Nous devons donc tous utiliser des mesures de protection pour prévenir la propagation des virus à l'origine de ces maladies. Dans la province, ce sont les virus responsables de la COVID-19 et de la grippe et le virus respiratoire syncytial qui causent la majorité des visites aux services des urgences.

La grippe provoque un large spectre de symptômes qui peuvent être légers et durer sept à dix jours ou être graves et nécessiter une hospitalisation. Elle peut aussi entraîner des complications comme l'aggravation d'une maladie chronique, la pneumonie et l'insuffisance respiratoire. Le virus syncytial provoque généralement les symptômes du rhume chez les enfants, mais il peut aussi causer une bronchiolite, à savoir une infection des petites bronches (bronchioles) qui entraîne une respiration sifflante et des difficultés respiratoires. Cette maladie est plus grave chez les jeunes bébés. Il n'existe actuellement aucun vaccin contre ce virus.

Les symptômes ressemblant à ceux de la grippe peuvent entraîner d'autres effets négatifs non seulement chez les personnes malades, mais aussi chez les membres de leur famille et leurs amis. Ils peuvent les obliger à s'absenter de l'école ou du travail et même faire perdre des revenus à court terme si une personne n'a pas ou plus de jours de congé de maladie rémunéré.

Je recommande donc fortement aux organisations et aux individus de la région du Bureau de santé de promouvoir l'utilisation des mesures de protection suivantes contre les maladies respiratoires virales qui sont susceptibles d'être graves.

- Porter un masque dans les lieux publics intérieurs, y compris les lieux de travail.
- Tenir [à jour](#) sa vaccination contre la COVID-19 et la grippe.
- Évaluer la présence de symptômes de maladies respiratoires chaque jour.
- Rester à la maison et à l'écart des autres membres de la famille en cas de symptômes.
- Adopter une bonne hygiène des mains et laver régulièrement les surfaces souvent touchées (mesures particulièrement importantes contre le virus syncytial et de la grippe).

... page 2

En tant qu'organisation ou dirigeant dans notre communauté, vous avez la possibilité d'encourager le port du masque et ces autres mesures importantes dans vos milieux respectifs.

C'est en utilisant de multiples mesures de protection que nous réduisons notre exposition aux virus ou celle des gens dans notre entourage, surtout les plus vulnérables. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre [site Web](#).

Cordialement,

Original signé par le D^r J. Chirico

James Chirico, B.Sc.S., M.D., F.R.C.P.(C), MSP
Médecin hygiéniste et directeur général

/sm